

**Candidature au conseil d'administration  
de la Fédération nationale Afac-Agroforesteries  
Assemblée générale ordinaire du 30 Juin 2022**

**La personne morale (nom de l'organisme) :** CUMA CEPVIC

**Ayant comme mandataire (nom - prénom) :** GRANAU Philippe

(le mandataire est une personne physique, élu.e ou représentant.e légal.e, ayant mandat pour représenter la personne morale)

**Et comme délégataire (nom - prénom) :**

(cette information est optionnelle, le délégataire est une personne physique pouvant être salariée et ayant délégation du mandataire pour représenter la personne morale)

**Porte sa candidature au conseil d'administration de la Fédération nationale Afac-Agroforesteries**

(cocher la case - un seul choix possible)

- pour un des 13 sièges des représentants régionaux, au titre de la région :
- pour un des 9 sièges non régionalisés, au titre du collège 1 « Arbre Hors-Forêt »
- pour un des 9 sièges non régionalisés, au titre du collège 2 « Agriculture »
- pour un des 9 sièges non régionalisés, au titre du collège 3 « Environnement - Développement rural »

**Motivation de votre candidature (profession de foi) :**

(rédaction libre, ne dépassant pas une page -NB : la motivation porte bien sur la candidature de la personne morale mais pourra aussi mettre en avant des éléments concernant le mandataire et ou délégataire )

La CUMA de CEPVIC souhaite continuer le travail engagé par l'AFAC afin de le soutenir et de permettre son essor à travers le réseau CUMA.

La reconnaissance, la protection, le développement et la valorisation du bocage, vont complètement dans le sens des valeurs portées par la CUMA. Ces domaines doivent être valorisés et portés

**A titre d'information complémentaire (optionnel) :**

vis à vis du plus grand nombre (agriculteurs et concitoyens),